



Référentiel RSE en transport et logistique

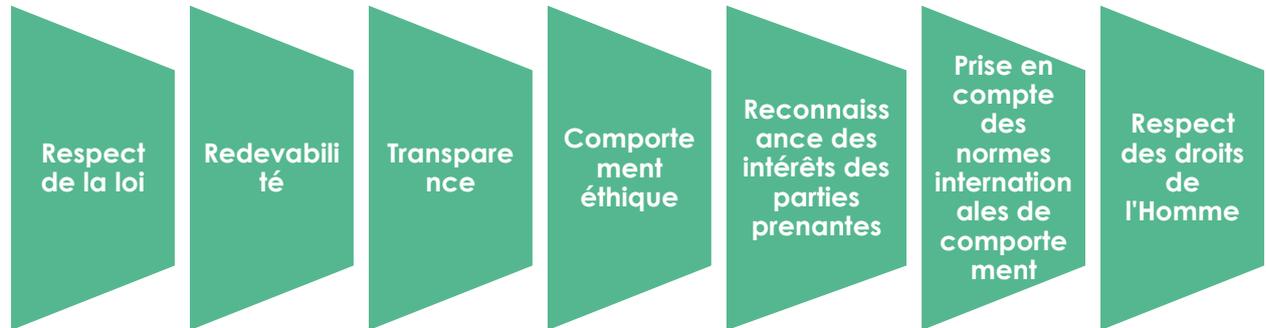


Résumé



Qu'est-ce que la RSE ?

La RSE est composée de **trois piliers : le social, l'environnemental et l'économique**. Elle se décline en 7 grandes lignes directrices :



La démarche RSE s'inscrit dans un cadre légal qu'il convient de respecter, et qui est préalable à toute mise en œuvre d'une démarche volontariste RSE.

Elle a pour objectif **d'améliorer la performance globale de l'entreprise** (fidélisation des clients et donneurs d'ordre, amélioration de l'image et de l'attractivité de l'entreprise, de la loyauté et de la productivité des employés, atténuation des risques de durabilité économique et environnementale de l'entreprise, financement plus aisé, baisse des coûts de production, augmentation des revenus), **de répondre aux exigences des clients et des consommateurs finaux** (exigences de la société civile, attitude de consommation responsable, attentes des nouveaux collaborateurs, croissance du marché éthique, fidélisation client, amélioration de la relation fournisseurs, logique de partenariat), et **de viser des objectifs à long terme**, en s'inspirant des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.

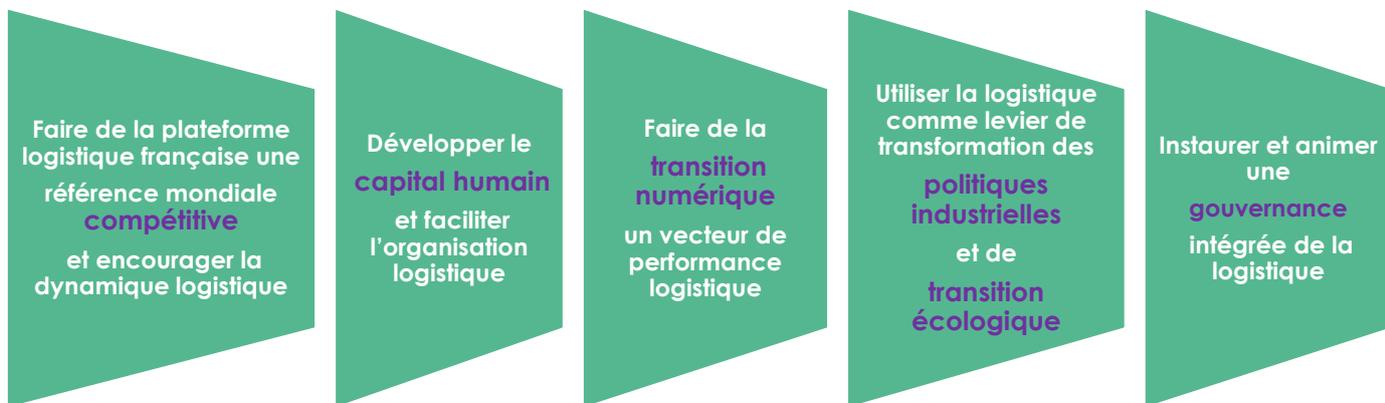




Qu'est-ce que le référentiel RSE en transport et logistique ?

Le référentiel RSE en transport et logistique permet **d'établir un lien entre la RSE et les réalités de la filière transport et logistique**. Il est **aligné sur la norme ISO 26000** et **adapté aux spécificités des métiers du transport et de la logistique**.

Le référentiel RSE s'inscrit dans la vision portée depuis 2020 par les ministères et France Logistique, rendant compte en CILOG (comité interministériel logistique). Cette stratégie repose sur cinq axes :

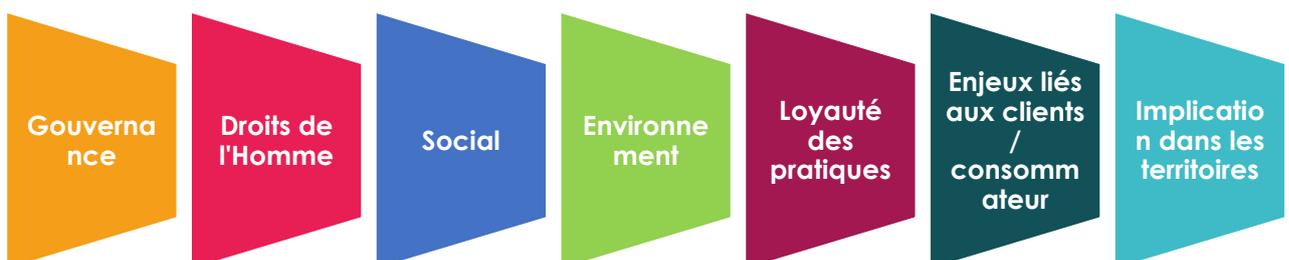


Ce référentiel RSE a deux objectifs majeurs :

- **Accompagner les entreprises** de la filière transport et logistique dans une démarche RSE, tout particulièrement les TPE, PME et ETI,
- **Faciliter les échanges** entre les donneurs d'ordre (DO) et les prestataires de services logistiques (OAL – opérateurs d'activités logistiques).

Ce référentiel RSE n'est pas une norme, un label ou une obligation législative ou réglementaire, mais un **guide d'engagement volontaire destiné à l'ensemble de la filière logistique**.

Les 7 grandes lignes directrices de la RSE sont déclinées en 7 champs d'actions et 27 enjeux suivants :





LES ENJEUX RSE ABORDÉS DANS LE REFERENTIEL RSE EN LOGISTIQUE

Gouvernance

Intégration de la RSE dans la stratégie et dans la gestion des risques et des opportunités

Droits de l'Homme

Respect des populations

Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur (devoir de vigilance)

Social

Santé et sécurité au travail	Développement du capital humain	Conditions de travail et qualité de vie au travail	Emploi et relations employeur / employé (dont droits fondamentaux du travail)	Dialogue social	Rémunération
------------------------------	---------------------------------	--	---	-----------------	--------------

Environnement

Démarche environnementale structurée	Changement climatique	Énergie	Pollution de l'air
Économie circulaire (dont gestion des déchets)	Autres nuisances (dont bruit et congestion)	Pollution de l'eau et des sols	Biodiversité

Loyauté des pratiques

Liens durables avec les clients, sous-traitants et fournisseurs

Corruption et fraude

Concurrence loyale

Développement des territoires

Implication dans les territoires

Emploi local

Santé des populations

Enjeux relatifs aux clients/consommateurs

Pratiques loyales en matière d'informations et de contrats

Protection de la santé et de la sécurité des clients / consommateurs

Service après-vente et résolution des litiges

Protection des données des clients / consommateurs



A qui s'adresse-t-il ?

Le référentiel RSE s'adresse à **l'ensemble de la filière transport et logistique** :

- aux donneurs d'ordre (DO) faisant appel à des prestataires logistiques,
- aux prestataires logistiques (OAL), qu'ils exercent des activités en propre ou en position de sous-traitance.

Le référentiel RSE complet permet de :

- **structurer la démarche RSE de l'entreprise**, en identifiant la responsabilité sociétale et en hiérarchisant les enjeux (fascicule 2) ;
- **mettre en œuvre la démarche RSE**, en se fixant des objectifs stratégiques, en déployant des actions et en mesurant leur performance (fascicule 3) ;
- **piloter la performance RSE de l'entreprise** ainsi que de **dialoguer avec ses parties prenantes**, donneurs d'ordres, prestataires, sous-traitants (fascicule 4) ;
- enfin, pour ceux qui le souhaitent, d'approfondir certains sujets (fascicule 5).

L'outil d'autodiagnostic est un outil pratique, qui permet, simplement et rapidement, à une entreprise de :

- **mesurer sa performance RSE**, par enjeux en se positionnant sur une échelle de niveaux allant de 1 à 4 ;
- **identifier ses marges de progrès**, par la connaissance des mesures à prendre pour atteindre les niveaux supérieurs ;
- **communiquer**, librement, sur sa performance RSE, soit globale soit sur certains enjeux spécifiques.

Comment appréhender une démarche RSE en logistique à l'aide du référentiel ?

Afin de prioriser la mise en œuvre des différents enjeux de la RSE, il existe un outil appelé la **matrice de matérialité**. La matérialité correspond à un enjeu qui a un impact significatif sur une entreprise, notamment en termes de création de valeur.



La matrice est un outil permettant d'identifier et de hiérarchiser ses enjeux lors de la mise en place d'une démarche de RSE en logistique. Ils ont été priorisés par les primo-utilisateurs du référentiel :

- Les enjeux fondamentaux communs

Fondamentaux pour les opérateurs d'activité logistique

Intéressent fortement les donneurs d'ordres

Prioritaires dans la mise en place d'une démarche RSE

1. santé et sécurité au travail
2. développement du capital humain
3. changement climatique
4. énergie
5. pollution de l'air
6. liens durables avec les clients, sous-traitants et fournisseurs
7. intégration de la RSE dans la stratégie et la gestion des risques et des opportunités
8. pratiques loyales en matière d'information et de contrats

- Les enjeux majeurs opérationnels

Intéressent fortement les opérateurs d'activité logistique

Peu prioritaire pour les donneurs d'ordres

En seconde place dans une démarche RSE

1. Conditions de travail et qualité de vie au travail
2. Emploi et relations employeur / employé
3. Dialogue social
4. Rémunération
5. Corruption et fraudes
6. Protection de la santé et de la sécurité des clients / consommateurs
7. SAV et résolution des litiges



8. Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur

9. Démarche environnementale structurée

10. Economie circulaire

- **Enjeux complémentaires / spécifiques**

Complémentaires ou spécifiques pour les opérateurs d'activité logistique

Complémentaires ou spécifiques pour les activités logistiques des donneurs d'ordres

D'importance moindre pour la mise en place d'une démarche RSE

1. Autres nuisances

2. Pollution de l'eau et des sols

3. Biodiversité

4. Concurrence loyale

5. Implication dans les territoires

6. Emploi local

7. Santé des populations

8. Respect des populations

9. Protections des données des clients / consommateurs

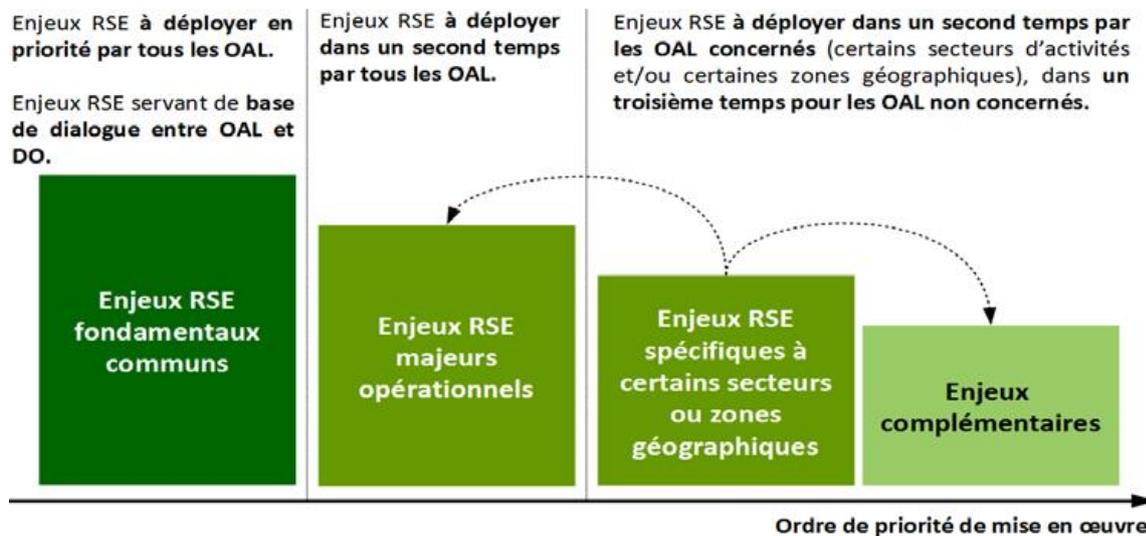




Tableau de correspondance des fiches, par enjeu :

Ces fiches précisent notamment, par enjeu, les leviers d'action à mettre en place.

Enjeux fondamentaux communs	Fascicule 3
1. Santé et sécurité au travail	fiche SOC5
2. Développement du K humain	fiche SCO6
3. Changement climatique	fiche ENV7
4. Energie	fiche ENV5
5. Pollution de l'air	fiche ENV2
6. Liens durables avec les clients, sous-traitants et fournisseurs	fiche LOY3 + annexe 8
7. Intégration de la RSE dans la stratégie et la gestion des risques et des opportunités	fiche GOV1
8. Pratiques loyales en matière d'information et de contrats	fiche C/C1
Enjeux majeurs opérationnels	
1. Conditions de travail et QVT	fiche SOC3
2. Emploi et relations employeur / employé	fiche SOC1
3. Dialogue social	fiche SOC4
4. Rémunération	fiche SOC3
5. Corruption et fraudes	fiche LOY1
6. Protection de la santé et de la sécurité des clients / consommateurs	fiche C/C2
7. SAV et résolution des litiges	fiche C/C3
8. Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur	fiche DDH1
9. Démarche environnementale structurée	fiche ENV1
10. Economie circulaire	fiche ENV6
Enjeux spécifiques / complémentaires	
1. Autres nuisances	fiche ENV4
2. Pollution de l'eau et des sols	fiche ENV3
3. Biodiversité	fiche ENV8
4. Concurrence loyale	fiche LOY2
5. Implication dans les territoires	fiche TER1
6. Emploi local	fiche TER2
7. Santé des populations	fiche TER3
8. Respect des populations	fiche DDH2
9. Protections des données des clients / consommateurs	fiche C/C4



Contenu des fascicules :

Le fascicule 1 donne des clés de compréhension de ce qu'est la RSE, identifie les facteurs motivant la mise en place d'une démarche en logistique, et présente ce que chaque fascicule du référentiel peut apporter aux OAL et aux DO.

Le fascicule 2 permet aux entreprises d'identifier les enjeux RSE en logistique, en proposant pour chaque enjeu une définition stratégique, en mettant en avant ce qui justifie son importance en logistique, et en émettant des lignes directrices. Ce fascicule propose aussi une hiérarchisation des enjeux RSE adaptée aux spécificités des activités logistiques, selon trois niveaux de priorité. Cette hiérarchisation aide l'opérateur d'activités logistiques (OAL) à choisir les enjeux qu'il souhaite aborder dans sa démarche RSE. Elle permet également de distinguer les enjeux RSE intéressant fortement les donneurs d'ordres (DO) et pouvant ainsi servir de base d'échanges lors du dialogue entre OAL et DO.

Le fascicule 3 propose à l'OAL des fiches pratiques afin de l'aider à déployer des actions RSE en logistique. Ainsi, pour chaque enjeu RSE abordé dans le référentiel, les fiches contiennent : une définition des objectifs stratégiques pour l'entreprise liée à l'enjeu, un ensemble de leviers d'action (stratégiques, opérationnels et d'amélioration), des indicateurs de performance RSE, et des liens vers des ressources complémentaires.

Le fascicule 4 aborde le pilotage de la performance RSE de l'OAL, et le dialogue entre OAL et DO. Pour cela, il propose à l'OAL un nombre limité d'indicateurs de performance, lui permettant de piloter efficacement sa démarche RSE. Par ailleurs, il propose un nombre restreint d'indicateurs clés de performance pouvant être utilisés lors des échanges entre DO et OAL (critères RSE dans les appels d'offre, pilotage des prestations).

Le fascicule 5 permet aux entreprises d'approfondir via un ensemble d'annexes différents aspects, et notamment : le processus de co-construction ayant permis d'aboutir à ce référentiel, une présentation des principaux référentiels internationaux et leurs liens avec le référentiel RSE en logistique, ainsi qu'une bibliographie.